



## Comité des jeunes travailleurs (CJT) de l'AFPC-RCN

Mardi 6 octobre 2020 – 16 h à 18 h

Procès-verbal rédigé par Kevin Hanson, coprésident

Présences :

Kevin Hanson, coprésident (SSG)

Tara Shapransky, directrice des communications (SEIC)

Kyle McDonald (SSG)

Alexandra

Alex Silas, VPER de l'AFPC-RCN

La séance est ouverte à 16 h.

### Adoption de l'ordre du jour

Kevin, appuyé par Tara, propose l'adoption de l'ordre du jour. La motion est adoptée.

### Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> septembre n'est pas disponible.

### Résolution concernant le programme de mentorat sur la diversité

Le comité a quelques inquiétudes au sujet de la résolution proposée ci-dessous, notamment en ce qui concerne le financement et la question des critères, des directives et de la logistique. La motion, proposée par Kevin Hanson et appuyée par Kyle McDonald, est adoptée à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION GEN-17**

#### **PROGRAMME DE MENTORAT FAVORISANT LA DIVERSITÉ**

(couvre les résolutions GEN-04, GEN-23 et GEN-57)

#### **SOURCE : CONSEIL RÉGIONAL DE VANCOUVER ET DU DISTRICT**

Le Comité recommande l'**adoption** de la résolution **GEN-17**, rédigée en ces termes :

**ATTENDU QUE** l'AFPC s'efforce activement d'accroître la diversité du syndicat ainsi que la participation, le militantisme et le leadership des femmes dans le syndicat;

**ATTENDU QUE** les membres occupant des postes de direction donnent l'exemple;

**IL EST RÉSOLU QUE** l'AFPC lance un programme officiel de mentorat qui consiste à jumeler des membres occupant un rôle de direction qui s'identifient comme faisant partie d'un groupe d'équité, qui sont actifs dans le syndicat, qui souhaitent apprendre de la diversité et qui aspirent à des rôles de direction;

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** ce programme de mentorat se fasse sur une base continue et volontaire pour les leaders et les membres, et qu'il soit doté de critères et de directives clairs pour aider les mentors et les élèves à se tailler une place au sein de la direction du syndicat;

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** ce programme de mentorat soit financé et mis en œuvre au cours du prochain cycle de trois ans.

## **Motif**

Pour créer un syndicat inclusif, exempt de sexisme, de racisme, d'homophobie et de toute autre forme de discrimination, nous devons encourager la participation, le militantisme et le leadership des membres et des femmes des groupes d'équité. Un réseau de mentors des groupes d'équité est un moyen efficace, pour les militants de l'AFPC, d'apprendre de la diversité de notre syndicat, de partager et de développer des compétences, de nouer des relations et d'accéder à des rôles de leadership.

## **Action communautaire : Il était deux fois**

Le comité convient que la prochaine activité communautaire se fera en collaboration avec l'organisme Il était deux fois. Durant leur temps libre, les membres du comité donneront des livres pour enfants légèrement usagés. Kyle McDonald, appuyé par Alexandra, propose également de donner 500 \$ à l'organisme à partir des fonds du comité. La motion est adoptée à l'unanimité.

Le comité convient de contacter l'organisation pour l'inviter à en dire plus à son sujet à l'occasion de la prochaine réunion.

## **Affaires mondiales Canada – Problèmes soulevés par les jeunes**

Il y a quelques mois, le réseau de jeunes travailleuses et travailleurs à Affaires mondiales Canada (AMC) a contacté le président du Comité des jeunes de l'AFPC pour discuter de la situation difficile dans laquelle se trouvent les employées enceintes qui sont à contrat. On mentionne également qu'AMC a suspendu la période de trois ans après laquelle les employés deviennent permanents.

Le comité convient que la campagne sur le travail précaire devrait s'attaquer à cette question et qu'on pourrait utiliser des articles promotionnels pour sensibiliser le public à la question du travail précaire dans notre région. Le comité décide d'examiner la possibilité d'avoir des chapeaux avec un slogan ou un logo. De plus, il souhaite réaliser une vidéo pour diffuser les statistiques obtenues par l'enquête sur le travail précaire. Cette vidéo, qu'on publierait sur les médias sociaux, constituerait un appel à l'action.

## **Nouvelles de la FTO**

La prochaine réunion de la FTO aura lieu le 14 ou 15 octobre. La personne déléguée à la FTO fournira de plus amples renseignements lors de la prochaine réunion du Comité.

## **Un Enfant Une place**

Un Enfant Une Place comptait organiser un rassemblement, mais en raison de la pandémie, ce serait risqué pour les gens d'être en contact étroit les uns avec les autres. Par conséquent, l'organisme prévoit de lancer un cercle d'histoires virtuel, suivi d'une promotion de la journée de la craie : les gens seront invités à dessiner et à écrire des choses à la craie dans leur quartier, sur le thème des services de garde.

Un Enfant Une Place compte aussi demander des fonds à la Ville d'Ottawa. L'objectif est de voir si davantage de conseillers municipaux peuvent se rallier à la cause, fournir plus de fonds et rendre les services de garde plus abordables.

## **Discussion sur le bulletin d'information**

Le comité souhaite lancer un bulletin d'information afin de regrouper les communications. Le bulletin devrait être diffusé d'ici la fin de l'année et les membres sont invités à proposer des idées.

## **Conclusion**

La séance est levée à 18 h.

Prochaine réunion : le mardi 3 novembre 2020.